

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE MINISTÈRE DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES ET DU LOGEMENT



Infrastructures, transports et mer

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE

Direction générale des infrastructures, des transports et de la mer

Arrêté du 29 juin 2012 portant nomination à la Commission nationale d'évaluation de la sécurité des ouvrages routiers

NOR: DEVT1221332A

(Texte non paru au Journal officiel)

Par arrêté de la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et du ministre de l'intérieur en date du 29 juin 2012, MM. Bruno Brousse, Philippe Cassini, Éric Cesmat, Pierre Kohler, Michel Legrand, Alain Lhuillier, Claude Moret, Patrick Pineau, Michel Tournebise et Jean-Michel Vergnault, experts dans le domaine de la sécurité des tunnels routiers, sont nommés membres de la Commission nationale d'évaluation de la sécurité des ouvrages routiers, en qualité de personnalité qualifiée désignée conjointement par le ministre chargé de l'équipement et le ministre chargé de la sécurité civile, pour une durée de trois ans renouvelable à l'expiration des nominations en cours à la date du présent arrêté.